

Environnement socio-économique

SOB1003-NRHN

Domaine : **Sciences politiques et sociales** Grade académique : **Bachelier en gestion des ressources humaines - Namur**

Niveau de certification : **6 Cycle : Premier Cycle** Année académique : **2026-2027** (Q1 Q2)

CRÉDITS ECTS 5		VOLUME HORAIRE 60 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Ingrid DISTEXHE	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Ingrid DISTEXHE Olivier MARTENS

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Gestion des Ressources Humaines	1	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation

CONTEXTUALISATION

Cette UE vise les objectifs suivants en lien avec le référentiel de compétences :

- Comprendre le fonctionnement global de l'organisation et le contexte dans lequel elle évolue.
- Intégrer dans les actions RH les aspects financiers et les indicateurs de gestion.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)

Acquis d'apprentissage spécifiques communs de cette UE

Au terme de l'unité d'enseignement « Environnement socio-économique » l'étudiant sera capable :

- De traiter des données (chiffrées ou autres) en vue de fournir des informations pertinentes
- D'utiliser les notions économiques et comptables en vue d'améliorer sa compréhension du contexte économique et social de l'organisation

Economie

Au terme du cours, l'étudiant.e sera à même :

- D'utiliser les termes repris dans un glossaire (à construire) en vue de s'exprimer avec le vocabulaire spécifique
- D'extraire d'un tableau de chiffres ou d'un texte les données pertinentes pour représenter graphiquement les paramètres économiques demandés
- D'interpréter les données chiffrées rencontrées (résultat d'un calcul, d'une grandeur statistique, d'une donnée graphique, dans un texte d'actualité) de manière à manifester sa compréhension des concepts
- De comprendre et d'analyser un texte d'actualité de type économique en s'aidant des notions vues
- D'expliquer et pouvoir utiliser dans une analyse les mécanismes économiques vus au cours
- D'établir des liens pertinents entre les différentes notions vues au cours
- D'utiliser des données chiffrées pour construire des graphes

Comptabilité

Au terme de l'activité d'apprentissage « Comptabilité », l'étudiant sera capable :

- D'identifier les emplois et les ressources d'une entreprise en vue d'établir son bilan ;
- De présenter, dans les formes requises par la loi, les rubriques et sous-rubriques d'un bilan et d'un compte de résultats ;
- D'identifier les charges et produits d'une entreprise en vue d'établir son compte de résultats et ainsi déterminer si l'entreprise dégage un bénéfice ou une perte ;
- De comprendre et appliquer les méthodes et règles de fonctionnement de la comptabilité en partie double ;
- D'enregistrer dans le livre journal et dans le grand livre des comptes, en respect des dispositions relatives au plan comptable minimum normalisé, les écritures liées aux opérations comptables courantes :
 - écriture d'ouverture,
 - écritures de l'exercice : opérations d'achat et de vente, calcul et paiement des salaires, TVA
 - écritures relatives aux rémunérations,
 - écritures simples de fin d'exercice comptable : imputation des charges et produits et affectation du résultat ;
- D'aboutir, sur base d'une balance de vérification et par soldes, aux deux états de synthèse : le bilan et le compte de résultats ;

- De calculer une base imposable à la TVA en vue de déterminer le total de la facture
- De développer un regard critique sur les comptes annuels.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement

OBJECTIFS

Exploiter et interpréter des données économiques et comptables pour analyser le contexte d'une organisation et appliquer les mécanismes économiques et les règles de comptabilité étudiés.

CONTENU

Economie

- Chapitre I : Introduction et concepts de base
- Chapitre II : Les prix reflètent la demande
- Chapitre III : Le mécanisme du marché concurrentiel
- Chapitre IV : L'emploi des facteurs de production
- Chapitre V : Les prix reflètent la concurrence
- Chapitre VI : Le marché du travail
- Chapitre VII : L'Etat et les politiques économiques de l'Etat

Comptabilité

Généralités

Ch 1 : Bilan et les opérations patrimoniales

Ch 2 : Le compte de résultats

Ch 3 : Fondements et principes de la comptabilité en partie double

Ch 4 : TVA, facturation facturiers

Ch 5 : Opérations courantes

Ch 6 : Opérations périodiques et clôture

Ch 7 : Comptabilité appliquée à la gestion des ressources humaines

Ch 8 : Analyse des comptes annuels sous l'angle des ressources humaines

SOURCES ET RÉFÉRENCES

Comptabilité

Bibliographie

- Antoine, J., Dehan, R.-M. & Dendaauw, C., Traité de comptabilisation, Bruxelles, De Boeck (dernière édition disponible).
- Stolowy, H., Lebas, M. & Langlois, G., Comptabilité financière, Bruxelles, De Boeck (dernière édition disponible).
- Commission des normes comptables (CNC), Avis et recommandations.
- Code des sociétés et des associations (CSA) et ses arrêtés d'exécution.
- Code de droit économique (CDE).

Sitographie

- Institut des conseillers fiscaux et des experts-comptables (ITAA) : <https://www.ita.be>
- Commission des normes comptables (CNC) : <https://www.cnc-cbn.be>
- SPF Justice – Législation belge (Codes coordonnés) : <https://www.ejustice.just.fgov.be>
- Banque nationale de Belgique (Centrale des bilans et modèles de comptes annuels) : <https://www.nbb.be>

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
ARHN10031-ECOG1 — Economie	Documents sur Moodle.
ARHN10032-COMPT — Comptabilité	Notes de cours sur Moodle

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
ARHN10031-ECOG1 — Economie	36 h	français	français
ARHN10032-COMPT — Comptabilité	24 h	français	français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
ARHN10031-ECOG1 — Economie	Exposés théoriques, diaporamas, documents d'actualité, vidéos Cours à distance et/ou en présentiel Résolution individuelle d'exercices
ARHN10032-COMPT — Comptabilité	Les cours seront dispensés en présentiel, à l'aide de supports disponibles sur Moodle. Les notions théoriques seront illustrées par des exemples concrets, des exercices pratiques et l'analyse de comptes annuels d'entreprises, en privilégiant des situations en lien avec la gestion des ressources humaines. Les exercices seront principalement réalisés et corrigés en classe, certains pouvant être préparés à domicile.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

La note finale attribuée à l'UE est la moyenne géométrique pondérée des notes obtenues aux AA qui la composent.

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation
ARHN10031-ECOG1 — Economie	En février-juin, un examen écrit compte pour 100 %. En deuxième session, un examen écrit compte pour 100 %.
ARHN10032-COMPT — Comptabilité	En septembre-janvier, un examen écrit compte pour 100 %. En février-juin, il est possible de représenter la matière de janvier en cas d'échec de l'AA, selon les mêmes modalités. En deuxième session, un examen écrit compte pour 100 %. Règle d'évaluation spécifique de cette UE : en cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative d'une ou plusieurs AA de l'UE, la note zéro « 0 » est attribuée à l'AA concernée ainsi qu'à l'UE.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.